



Pension alimentaire pour un enfant majeur

Par **drako34**, le **25/11/2011** à **22:22**

Bonjour, rnj ai un fils qui a eu 18 en aout 2011, or je l'ai complètement perdu de vue depuis 3 ans suite à des problèmes familiaux. récemment je suis passé devant le jaf, afin de savoir ce que je devais faire de la pension ? le jaf m'a dit que je devais continuer à payer la pension ! même si l'enfant est désormais majeur, étant donné qu'il est tjrs à la charge de sa mère, mais avec des justificatifs. à ce jour je n'ai rien reçu de sa mère concernant ces justificatifs du mode de vie de mon fils ? dois-je continuer à payer ? mon fils ne me parle plus.... il a disparu avec sa mère, je ne sais où ? merci de la réponse que vous m'apporterez ! bien à vous

Par **cocotte1003**, le **25/11/2011** à **23:36**

Bonjour, ce n'est pas parce qu'il ne vous parle plus, qu'il refuse de vous voir que vous pouvez arrêter la pension. Tant qu'il est à la charge de sa mère vous devez payer. Sachez bien que même si sa mère produit les justificatifs, il vous faudra saisir le JAF pour qu'il suspende la pension. Comment payez-vous cette pension ? à votre dernier passage devant le jaf, sa mère a bien dû donner ses coordonnées, envoyez-lui une LRAR lui demandant les justificatifs. Si elle prend la lettre mais ne vous envoie rien, il vous faut ressaisir le JAF pour les obtenir. Sachez aussi que la pension ne pourra pas être saisie avant deux mois de non-paiement, mais passer ce délai les frais de saisie seront à votre charge, cordialement

Par **drako34**, le **26/11/2011** à **10:11**

merci de votre réponse. j'ai envoyé une lettre rar à sa mère environ deux semaines après être

passé devant le jaf avec elle. j ai eu l accusé réception, mais à ce jour je n ai rien reçu de justificatifs! pour le paiement de la pension, je la règle par virement mensuel directement à mon fils depuis sa majorité donc. je pense que début janvier 2012, si je n ai tjrs pas de justificatifs, je resaisirai le jaf.... mais ça va encore prendre 9 mois d attente..... par contre à partir de décembre 2011, j ai suspendu le virement. on verra si quelqu'un se manifeste. merci pour tout bien à vous